

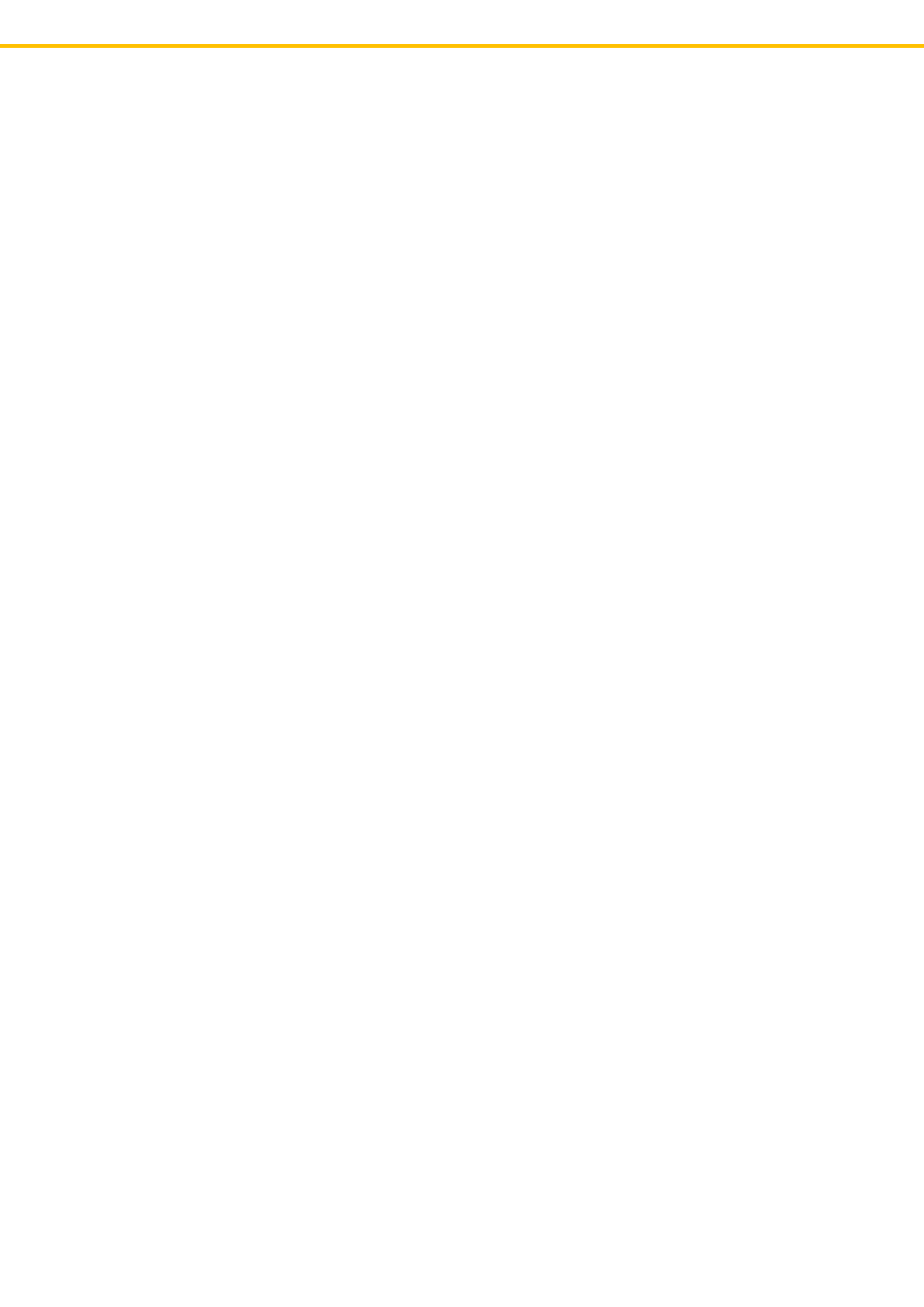
Les moteurs du développement économique du territoire de SCoT Cœur du Var





Sommaire

I. Introduction	5
II. Une approche des ressources des territoires.....	7
La divergence entre croissance et développement	7
La nécessité d'un état des lieux au travers des bases économiques, moteurs des ressources locales	7
III. La base résidentielle largement dominante	9
La composante « salaires des migrants alternants »	9
La composante « pensions et retraites »	11
La composante « dépenses touristiques »	13
Cœur du Var, une richesse locale largement dominée par le poids des bases résidentielles	13
IV. Le poids de la sphère productive plus faible en termes de ressources qu'en emplois	15
Le pendant à des bases résidentielles très fortes : une base productive excessivement faible, en particulier dans Cœur du Var	15
Dans Cœur du Var, des emplois (agriculture, industrie, services aux entreprises) relevant de la sphère productive peu présents et marqués par l'agriculture.....	15
V. Une base publique presque marginale	17
Une base publique très faible (moins de 5%) sauf dans Provence Méditerranée et à Draguignan.....	17
Une situation de la base publique dans Cœur du Var en retrait, qui se relie à l'absence de grands équipements publics ou d'administration publique importantes.....	17
VI. Une base sociale moins marginale qu'ailleurs	19
Une base sociale qui va du simple (Grimaud / Saint-Tropez) au double (Cœur du Var).....	19
Le profil des actifs vivant dans le territoire de Cœur du Var est le moins marqué par les CSP aisées ou intermédiaires.....	19
...et Cœur du Var enregistre une précarité plus forte que celles des autres territoires varois	19
VII. Une base médicale en retrait	21
Une base médicale resserrée, entre 7% et 11%.....	21
... très hétérogène en volume, en lien avec la structure par âge.....	21
VIII. Un niveau de « performance » qui pose question	23
Des niveaux de « performance » très différents selon les territoires... ..	23
... ainsi qu'au sein de chaque base	23



I. Introduction

Ce travail s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires au lancement de l'élaboration du SCoT de Cœur du Var. L'AU[dat], dans sa mission d'appui à la maîtrise d'ouvrage auprès de la communauté de communes, a préparé, présenté et animé des ateliers thématiques. Ceux-ci portaient sur les évolutions récentes ayant traversé le territoire, en complément d'un premier travail identifiant les principaux projets en cours dans les communes, présenté et préparé par les services de la Communauté de communes fin 2009.

Ces ateliers réunissaient élus et techniciens et avaient pour but d'enclencher une dynamique de groupe autour de la démarche du SCoT et de faire émerger et partager certains des principaux constats et enjeux qui vont structurer le projet de SCoT.

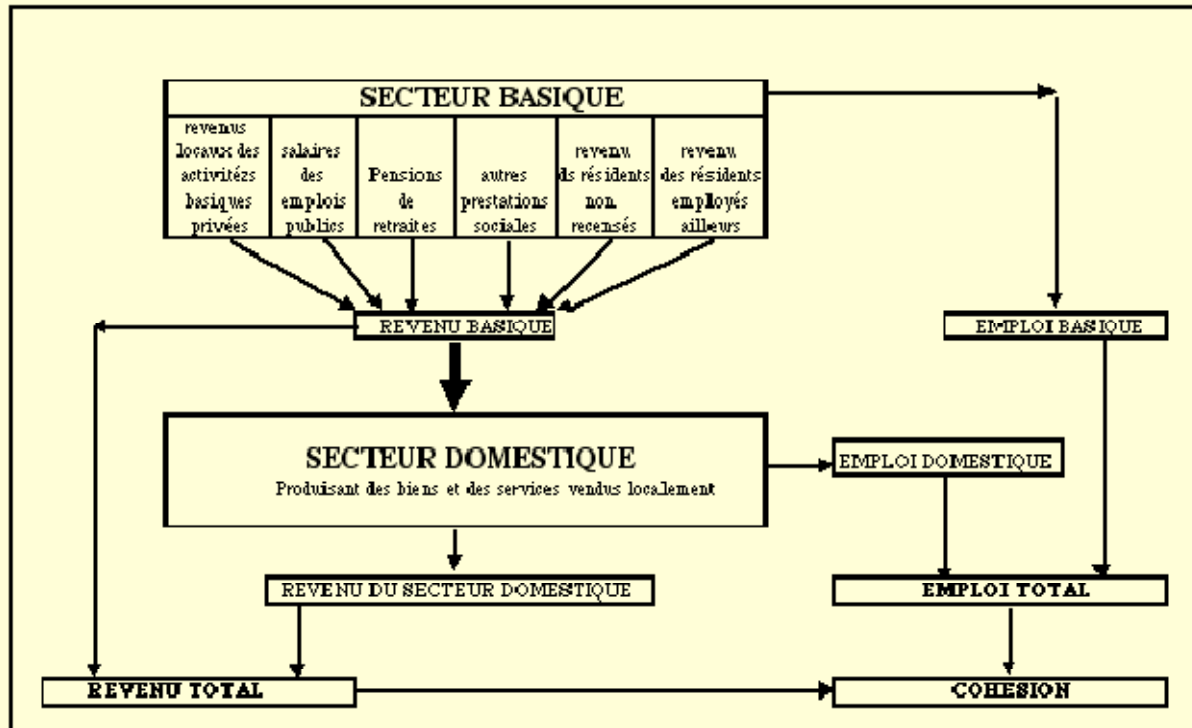
Le présent document restitue un travail sur les bases économiques du territoire du SCoT, issu d'une mission confiée à l'économiste Laurent Davezies. Celui-ci a produit en 2009 un document sur les bases économiques et les dynamiques territoriales associées pour tous les territoires de SCoT du département. Il s'agit donc ici d'un regard spécifique et illustratif de la situation des bases économiques dans Cœur du Var au milieu de la première décennie des années 2000.

Ce travail est une lecture de la structure de l'économie locale, au travers de sa capacité à attirer des revenus, des ressources. Au travers de cette lecture, ce sont les différents moteurs de développement d'un territoire et leur poids respectif qui sont évoqués. Ainsi, les enjeux qui ressortent de cette analyse concernent autant le développement économique que le développement territorial de l'ensemble constitué des onze communes de Cœur du Var

A l'inverse, ce travail ne permet que très indirectement et imparfaitement de décrire le tissu économique concret (entreprises, emplois, filières...) présentes dans Cœur du Var. C'est encore plus vrai pour leur inscription dans l'espace interne à Cœur du Var, répartition dans les communes, localisation dans des espaces économiques dédiés, en centre ville ou sur des espaces plus diffus ou spécifiques. Ce volet sera l'une des composantes du diagnostic du SCoT

De la même façon, l'impact de la crise économique, entre effets généraux et conséquences spécifiques à Cœur du Var, ne seront pas abordés ici. Les principaux constats établis dans ce document restent tout de même valables, seule la mesure ou l'ampleur exacte de certains phénomènes pourraient être corrigés sans a priori modifier la nature des enjeux évoqués ici.

Les revenus de la base économique comme facteur du développement et de la cohésion



SECTEUR BASIQUE

capte les revenus à l'extérieur du territoire = MOTEUR

Principe du multiplicateur keynésien

SECTEUR DOMESTIQUE

Activités tournées vers la demande locale

II. Une approche des ressources des territoires

La divergence entre croissance et développement

Au niveau national, et aux échelles fines du territoire français, croissance et développement local semblent aujourd'hui diverger. Ces deux notions, longtemps considérées comme siamoises (« pas de développement sans croissance ») paraissent, depuis les années 1980, s'autonomiser. La *croissance* renvoie à la création de richesse (la valeur ajoutée et sa somme territoriale qu'est le PIB), le *développement*, à l'état de santé économique et social des populations (emploi, revenu, pauvreté, dynamique démographique...).

Plus généralement, on observe en France une déconnexion croissante entre l'efficacité productive des territoires et la variation de leur revenu, et par suite, de leur emploi, de leur peuplement ou de leur capacité à maîtriser la pauvreté... Dans le cas des régions françaises, ce sont les moins productives qui enregistrent les plus fortes croissances de leur revenu par habitant.

Cette déconnexion PIB-revenu ne s'arrête pas là et se traduit également par une déconnexion PIB-emploi : ce sont les territoires qui voient augmenter le plus rapidement leur volume de revenu des ménages –sans lien direct avec leurs capacités productives– qui, via la consommation, sont celles dans lesquels l'emploi progresse également le plus rapidement.

Les spécialistes du développement local n'ont pas forcément encore pris la mesure de la part croissante dans les revenus des ménages de ceux qui ne sont pas directement liés à la compétitivité productive locale. Deux types de circulation monétaire interterritoriale, non-productive, se sont fortement développés depuis une trentaine d'années : (i) les dépenses publiques et sociales, qui représentent aujourd'hui plus de 50% du PIB et (ii) les dépenses de consommation effectuées ailleurs que les lieux de production où a été généré le revenu, du fait du tourisme et des navetteurs domicile-travail. Les dépenses de tourisme à elles seules représentent de l'ordre de 10% du revenu des ménages français ; les transferts de revenus des navetteurs entre les lieux de travail et les lieux de domicile dépendent du découpage territorial. Par exemple, on peut estimer que 8% des salaires versés en Ile de France concernent des salariés vivant hors de cette région.

La nécessité d'un état des lieux au travers des bases économiques, moteurs des ressources locales

S'intéresser, de façon concrète et empirique, à la formation du revenu sur les territoires permet ainsi de prendre la mesure de l'écart entre cette géographie de la production compétitive marchande et celle du revenu, de la consommation et des emplois qu'elle génère.

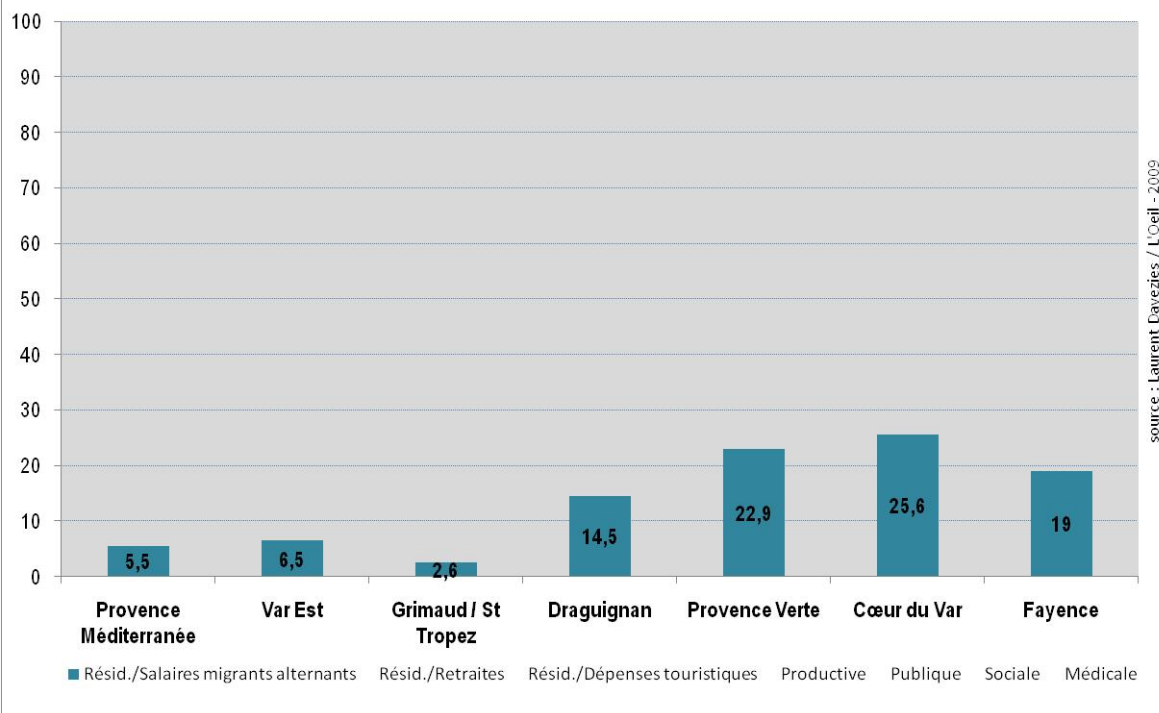
La « théorie de la base économique » est une approche académique éprouvée qui définit les deux mécanismes du développement territorial : (i) la captation des revenus de l'extérieur, quelles qu'en soient les modalités : exporter des biens et services, capter des salaires publics ou des retraites, loger des actifs occupés ailleurs, recevoir des touristes, percevoir des allocations sociales, bénéficier de remboursements de santé,...etc. (ii) La circulation des revenus à l'intérieur du territoire afin de maximiser les effets de multiplication du revenu et de l'emploi.

Ainsi, au-delà de la description habituelle du tissu productif ou de la structure de l'emploi, comprendre la dynamique de création de richesse de l'emploi, c'est comprendre comment un territoire capte des ressources par :

- La base résidentielle : Les dépenses d'argent sur place gagné ailleurs (tourisme, retraites, salaires des migrants alternants)
- Sa production de biens et services vendu au-delà de ces limites territoriales -> base productive
- La base publique : L'emploi public
- La base sociale : au travers des mécanismes de redistribution (social, familial, santé)

Ces quatre points sont les bases de l'économie des territoires qui permettent de lier le développement économique avec ses composantes entrepreneuriales, démographiques et sociales

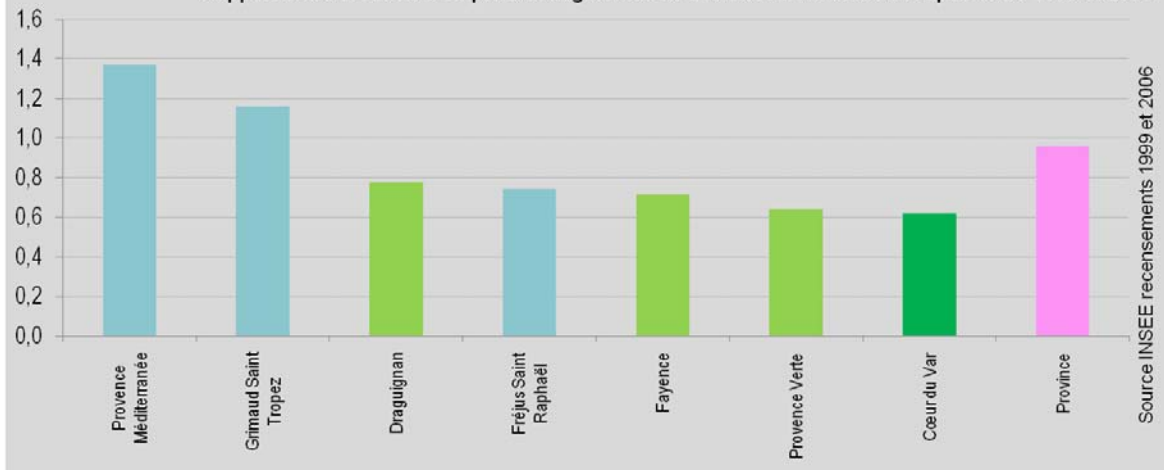
STRUCTURE (en %) DES BASES ECONOMIQUES DE S TERRITOIRES VAROIS EN 2005



Répartition des flux domicile vers travail par SCoT de résidence (en colonne) selon la destination (en ligne) en 2006

	Provence Méd.	Provence verte	Coeur de Var	Draguignan	GST	Var Est	Fayence
1	Même com. 48,7%	Même com. 38,0%	Même com. 35,2%	Même com. 51,4%	Même com. 57,8%	Même com. 54,6%	Même com. 37,2%
2	Même SCoT 42,3%	Même SCoT 20,5%	Prov. Méd. 21,5%	Même SCoT 25,9%	Même SCoT 34,7%	Même SCoT 28,2%	Grasse 22,9%
3	MPM 3,6%	Prov. Méd. 10,8%	Même SCoT 15,8%	Var Est 9,6%	Prov. Méd. 2,0%	Grasse 4,5%	Même SCoT 20,5%
4	SCoT PACA 1,1%	Aix 9,7%	Prov. Verte 7,8%	Coeur de Var 2,7%	Var Est 1,9%	Draguignan 3,2%	Sophia-Antipolis 5,6%
5	IDF 0,9%	MPM 9,5%	Draguignan 7,2%	GST 1,7%	Draguignan 0,8%	GST 2,2%	Var Est 4,7%
6	PACA non SCoT 0,7%	Aubagne 2,9%	SCoT PACA 3,8%	Prov. Méd. 1,6%	PACA non SCoT 0,6%	CANCA 1,9%	CANCA 4,2%
7	Aubagne 0,5%	Coeur de Var 1,8%	Var Est 2,5%	Grasse 1,0%	CANCA 0,5%	Sophia-Antipolis 1,5%	Draguignan 2,0%
8	Aix 0,5%	Draguignan 1,4%	GST 1,5%	CANCA 0,9%	IDF 0,4%	Fayence 0,7%	Autres régions 0,8%
9	Prov. Verte 0,4%	SCoT PACA 1,3%	MPM 1,0%	Var Ouest 0,8%	Grasse 0,4%	IDF 0,7%	PACA non SCoT 0,5%
10	GST 0,3%	IDF 1,1%	Aix 0,9%	Prov. Verte 0,8%	Autres régions 0,3%	Prov. Méd. 0,7%	IDF 0,3%

Rapport entre création d'emplois et augmentation des effectifs d'actifs occupés entre 1999 et 2006



III. La base résidentielle largement dominante

La base résidentielle se décompose en trois éléments, tous liés à la présence dans un territoire donné de personnes ayant un revenu gagné ailleurs. Ainsi, sans les confondre on peut additionner les salaires provenant des migrants alternants, les dépenses touristiques des personnes venues passer au moins une nuit dans le territoire, et des retraités, qu'il aient ou pas travaillé du temps de leur activité dans le territoire observé. L'ensemble forme la base résidentielle mais chacun des carburants de ses composantes est très différent. C'est ainsi qu'ils seront analysés séparément.

La composante « salaires des migrants alternants »

Les salaires des migrants alternants constituent une manne pour les territoires dans lesquels ces actifs résident. En effet, une frange importante des salaires gagnés dans les territoires voisins de Cœur du Var est dépensée en consommation, taxes, impôts, loyers et autres dans le territoire de résidence.

La part des salaires des migrants alternants : faibles sur la côte, significatifs (jusqu'au quart de la richesse locale) dans les territoires du Moyen Var

D'un territoire de SCoT à l'autre, la part des salaires de migrants alternants dans l'ensemble des bases économiques est très variable. Trois SCoT, tous littoraux - Provence Méditerranée, Fréjus Saint Raphaël et Grimaud St Tropez - connaissent un poids de ces salaires dans leurs bases plutôt faible (entre 3 % et 7%). Deux ont une part comprise entre 15% et 19% (Draguignan et Fayence). Les deux autres, Provence Verte et Cœur du Var, se situent à un niveau très élevé, respectivement de 23% et 27%..

Cœur du Var : un territoire très dépendant des « grands » voisins en termes d'emplois: un actif sur deux habitant Cœur du Var quitte le territoire pour aller travailler

Un peu plus du quart de la richesse de Cœur du Var vient des salaires que gagnent ces actifs dans des territoires voisins. Cette prépondérance tient dans l'extrême dépendance de ce territoire envers les marchés de l'emploi voisins : près de la moitié des actifs ayant un emploi l'exerce au-delà du territoire communautaire. Provence Méditerranée en attire 22% mais d'autres territoires varois (Provence Verte puis Draguignan et enfin Var Est) en attire près de 18% à eux trois.

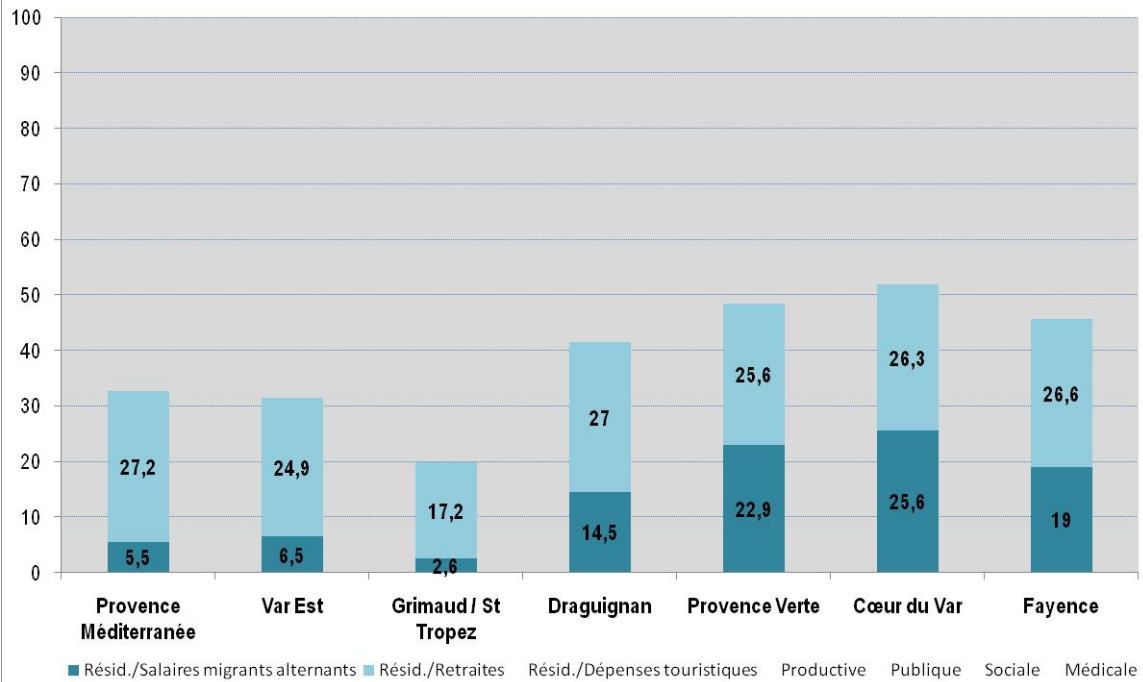
Une création d'emplois inférieure à l'implantation d'actifs ayant un emploi : renforcement de la fonction résidentielle de Cœur du Var

Cette dépendance, partagée par d'autres territoire comme Fayence et Provence verte (dépendant respectivement des marchés du travail maralpin d'une part, aixois et toulonnais d'autre part), s'est accentuée entre 1999 et 2006. En effet, Cœur du Var a enregistré un nombre d'actifs nouveaux plus important que le nombre d'emplois créés dans ce même intervalle. Ce décalage croissant illustre bien le processus de résidentialisation que vit Cœur du Var et la nécessité quasiment mécanique qu'ont ses habitants à devoir se déplacer au-delà de ses frontières pour exercer ou chercher un emploi.

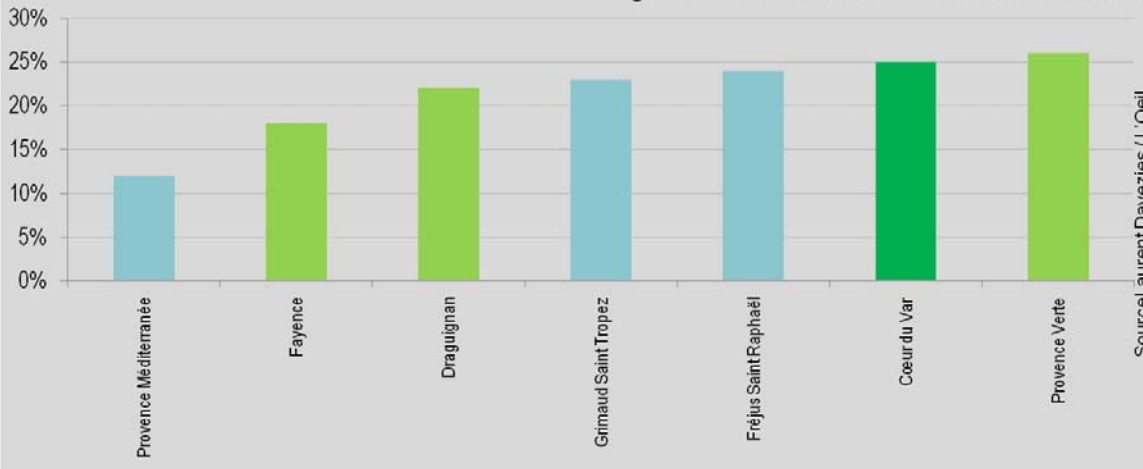
Éléments de débat

- Le découpage du territoire pèse beaucoup sur la statistique du poids des salaires des migrants alternants
- On observe la poursuite de la déconnexion entre installation d'actifs et création d'emplois avec des conséquences fortes en termes de déplacements
- Les crises des voisins peuvent retentir sur le territoire, sans leviers d'action du local sur l'emploi
- Quels types d'emplois créer, adaptés au profil des actifs résidents, pour éviter de nouveaux flux quotidiens ?

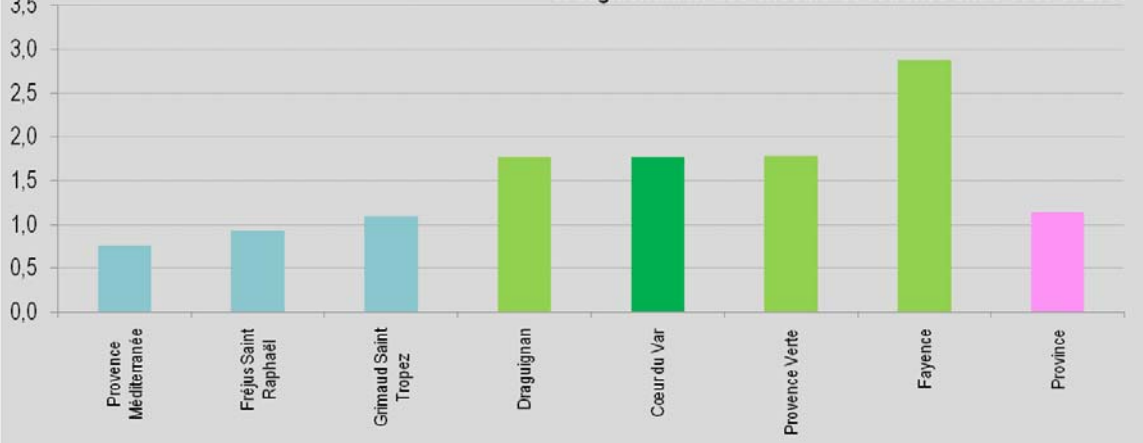
STRUCTURE (en %) DES BASES ECONOMIQUES DE S TERRITOIRES VAROIS EN 2005



Augmentation du nombre de retraités entre 2000 et 2007



Rapport entre augmentation des effectifs d'actifs occupés et augmentation des effectifs de retraités entre 1999 et 2006



La composante « pensions et retraites »

Un quart de la richesse locale des territoires varois

Les pensions de retraite occupent une part forte et à peu près stable de la richesse locale captée par les territoires du Var, de 25% à 27%, sauf à Grimaud / Saint-Tropez où celle-ci dépasse à peine 17%. Mais cette apparente similarité en termes de structure cache des écarts assez importants en montant absolue de revenus tirés des pensions rapportés au nombre d'habitants : Le maximum est atteint à Fréjus-Saint Raphaël avec 5.400 euros de pension par an et par habitant et descend à 3.600 euros pour Provence Verte et Cœur du Var.

Ce montant- s'explique surtout par le poids différent des personnes âgées dans la population. Plus celui-ci est élevé, plus le montant de pensions perçu par un territoire et rapporté à son nombre d'habitants sera fort. C'est ceci plus que le montant moyen par retraités qui explique ces écarts.

Dans le cas de Cœur du Var, la faiblesse totale des bases explique que, malgré un montant faible des pensions rapporté aux habitants, le poids des pensions soit aussi important (26%)

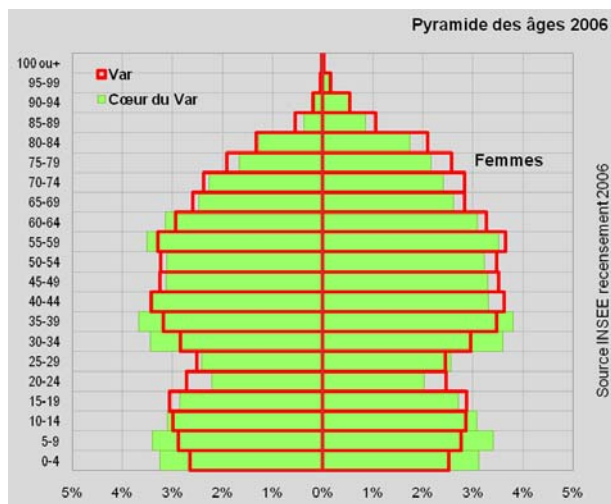
Cœur du Var, une pyramide des âges plus « jeune » que la moyenne varoise

La faiblesse du montant des pensions par habitant s'explique par une pyramide des âges marquée par :

- Un net excédent de 30 à 39 ans et de 0 à 9 ans
- Un déficit marqué entre 20 et 24 ans
- Un déficit au dessus de 65 ans

Ces quelques données tracent le portrait d'un peuplement récent de familles, avec enfants en bas âge. Le creux aux âges de jeunes adultes se relie à deux grandes explications possibles :

- des étudiants et jeunes actifs qui ne trouvent pas d'emploi ou de formation adaptée dans Cœur du Var et quittent donc le territoire,
- des familles avec adolescents qui ne s'installent pas dans Cœur du Var, en raison de la faiblesse de l'offre d'enseignement secondaire et supérieur

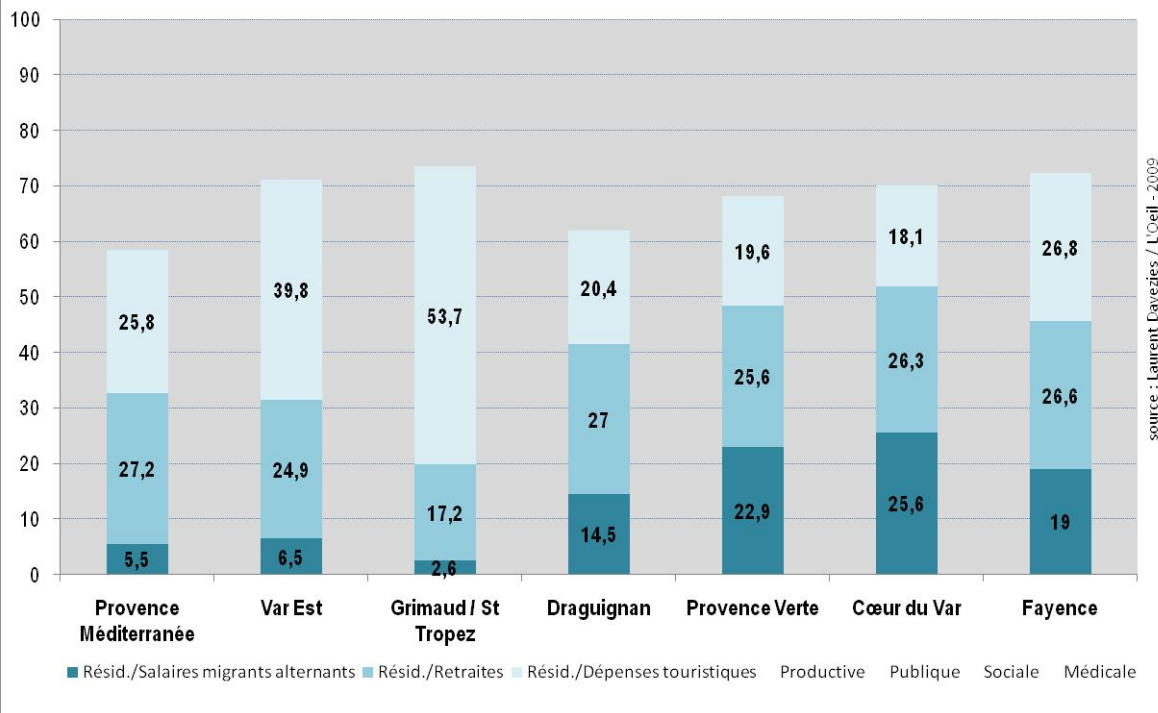


Même si l'on constate une augmentation forte du nombre de retraités (correspond à un « rattrapage » plus qu'à une modification structurelle) on observe la poursuite d'un net accroissement du nombre d'actifs par rapport à celui des retraités. Ceci confirme la confortation, pour le moment, de Cœur du Var comme territoire d'actifs, dont la croissance est plus forte que celle des retraités.

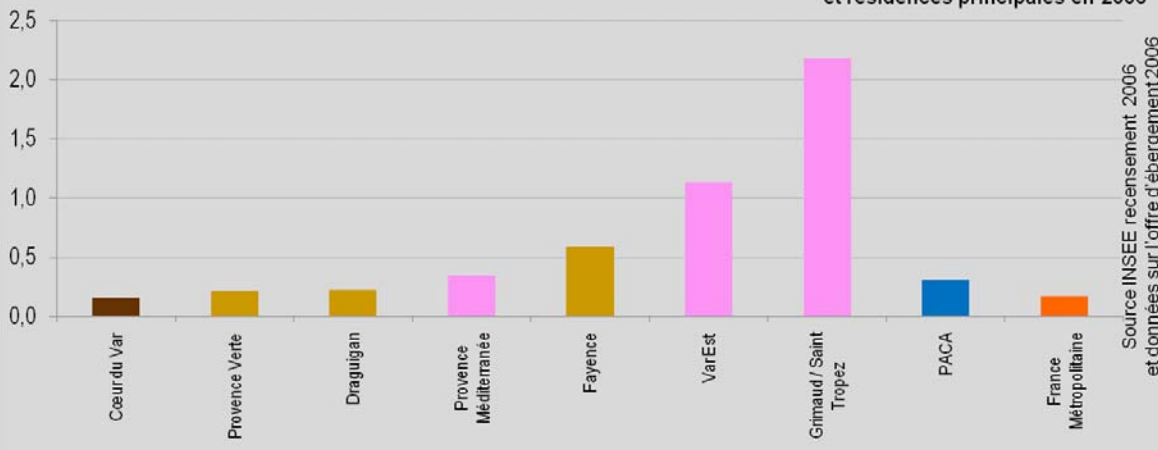
Éléments du débat

- L'accueil de retraités : une piste de développement pour Cœur du Var (foncier peu cher, main d'œuvre qualifiée, positionnement stratégique)?
- Le creux démographique des 20-24 ans : quels formations, quels emplois, quelle offre de logements et de transports adaptés ?
- Les à-coups de croissance démographique: un problème de gestion des équipements publics...

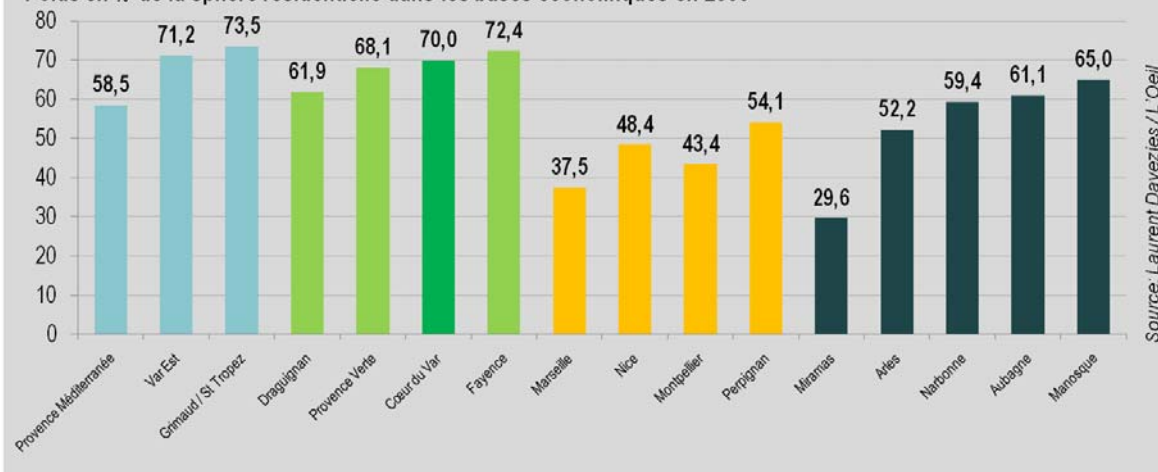
STRUCTURE (en %) DES BASES ECONOMIQUES DE S TERRITOIRES VAROIS EN 2005



Rapport entre hébergements touristiques (RS, chambres d'hôtels et emplacements de camping) et résidences principales en 2006



Poids en % de la sphère résidentielle dans les bases économiques en 2005



La composante « dépenses touristiques »

Les dépenses touristiques représentent un minimum de 18% de la richesse des territoires, avec un « record » de 54% à Grimaud / Saint-Tropez

Le montant des dépenses touristiques dans les SCoT du Var représente au minimum 18% de la richesse locale, ce minimum étant atteint dans Cœur du Var. Le Maximum lui est observé sur Grimaud Saint-Tropez. Les autres SCoT littoraux (Provence Méditerranée et Var Est) voient une part entre 26% et 40% de leur richesse provenant de l'activité touristique.

La capacité relative de l'offre d'hébergement de Cœur du Var est en retrait des territoires varois, derrière la moyenne PACA et la moyenne nationale

Le lien entre offre d'hébergement (chambres d'hôtel, résidences secondaires, camping) et dépenses touristiques est évidemment très fort. Le graphique qui montre le rapport entre cette offre et les résidences principales donne la même hiérarchie que pour le poids des dépenses touristiques dans la richesse locale. Cœur du Var ne compte à peine que 2 places d'hébergement pour 10 résidences principales quand ce rapport est de 22 pour 10 à Grimaud Saint-Tropez, qui jouit il est vrai d'une situation privilégiée et d'une réputation internationale. Un des ressorts essentiels de la progression des dépenses touristiques dans le territoire est donc l'amélioration au moins quantitative de l'offre d'hébergement.

Éléments du débat

- Un poids importants et un peu inattendu des dépenses touristiques
- Quelles perspectives de développement de l'offre touristique ?
 - L'hébergement sur place
 - Cœur du Var comme destination produit mais aussi comme base de départ pour les excursions (Golfe de Saint-Tropez, Verdon, Maures...)

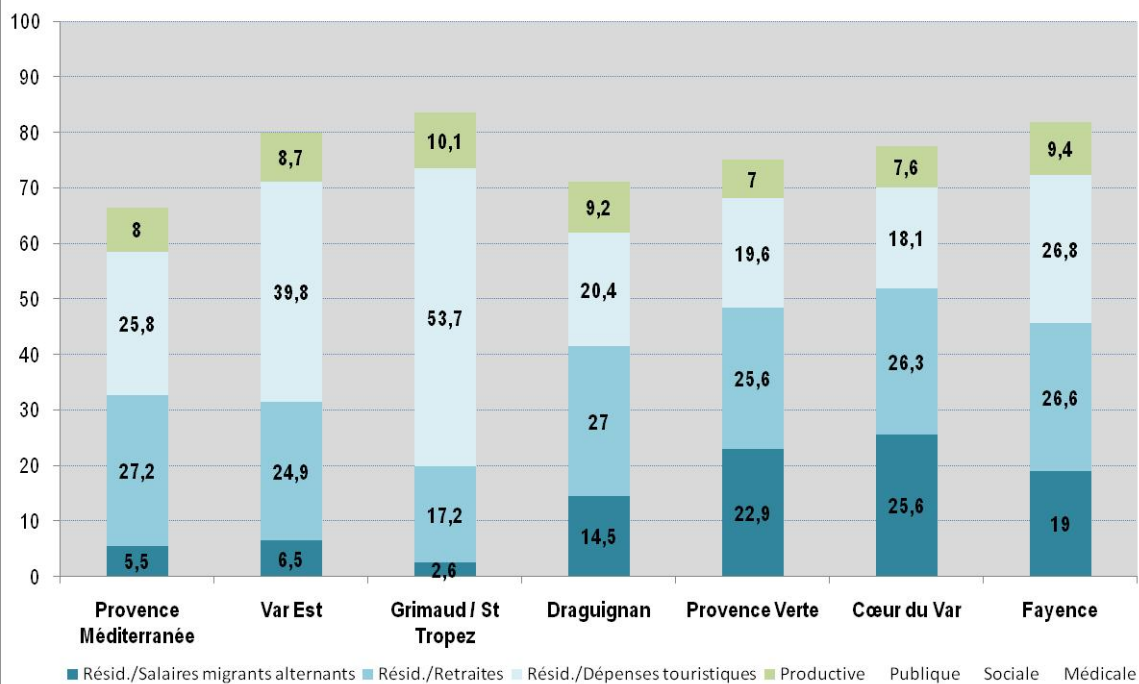
Cœur du Var, une richesse locale largement dominée par le poids des bases résidentielles

Le total des composantes des bases résidentielles (salaires des migrants alternants, pensions de retraite, dépenses touristiques) atteint 70% de la richesse locale dans Cœur du Var, équivalent à ceux des autres territoires de SCoT (hors Provence Méditerranée et Draguignan) qui se situent entre 68% et 74%.

Cette prépondérance de l'économie résidentielle dans les bases économiques des territoires du Var est une constante et surtout les distingue d'autres territoires littoraux et de même dimension démographique. Des agglomérations comme celle d'Arles, de Narbonne ou même de Manosque ont un poids de la base résidentielle située entre 52% et 65% au maximum pour Manosque.

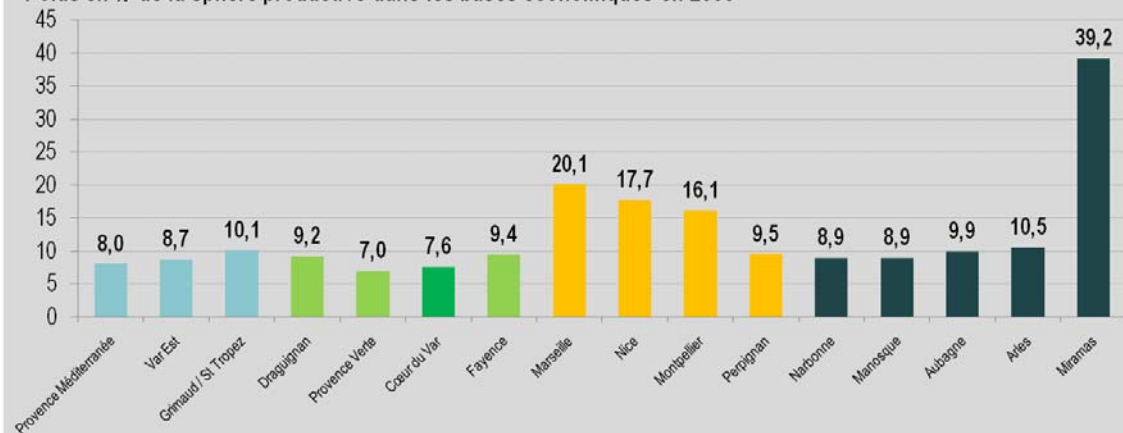
Cette différence souligne la forte dépendance locale de Cœur du Var envers sa base résidentielle et surtout sa composante issue des salaires de migrants alternants. Elle souligne aussi en contrepoint que d'autres territoires ont pu grâce à leur histoire ou leur mode de développement diversifier un peu plus leurs sources de richesse locale.

STRUCTURE (en %) DES BASES ECONOMIQUES DE S TERRITOIRES VAROIS EN 2005



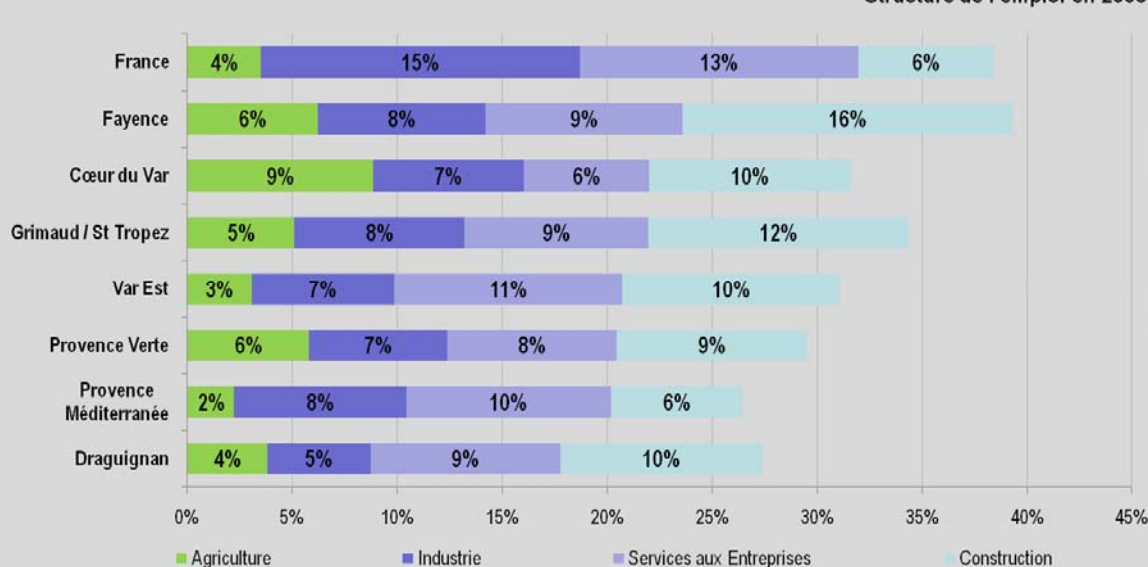
source : Laurent Davezies / L'Oeil - 2009

Poids en % de la sphère productive dans les bases économiques en 2005



Source: Laurent Davezies / L'Oeil

Structure de l'emploi en 2006



Source INSEE recensement 2006

IV. Le poids de la sphère productive plus faible en termes de ressources qu'en emplois

Le poids des bases résidentielles très fortes : une base productive excessivement faible, en particulier dans Cœur du Var

Le poids des revenus tirés de la base productive (vente de biens et de services à l'extérieur du territoire) n'excèdent jamais 10% dans les territoires varois, y compris sur Provence Méditerranée. Le niveau estimé dans Cœur du Var est légèrement en dessous de 8% soit une des plus faibles valeurs varoises.

Cette faiblesse de la base productive s'explique en partie par une prépondérance exceptionnelle des bases résidentielles, comme exposés précédemment. Cela étant, la comparaison avec certains territoires littoraux de taille équivalente, montre que son poids n'est pas sous-dimensionné.

A l'exception de Miramas (nœud ferroviaire et logistique important où se trouve entre autres un centre de traitement de déchets nucléaires de la COGEMA) les autres agglomérations observées enregistrent un poids de la base productive entre 9% et 11% dans des agglomérations comme Narbonne, Aubagne ou Arles.

Dans Cœur du Var, des emplois (agriculture, industrie, services aux entreprises) relevant de la sphère productive peu présents et marqués par l'agriculture

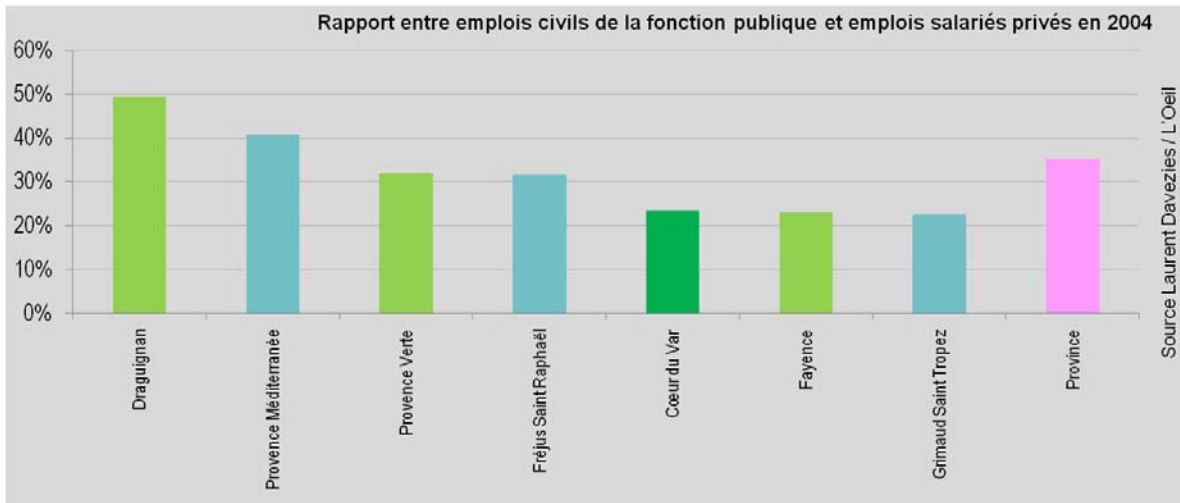
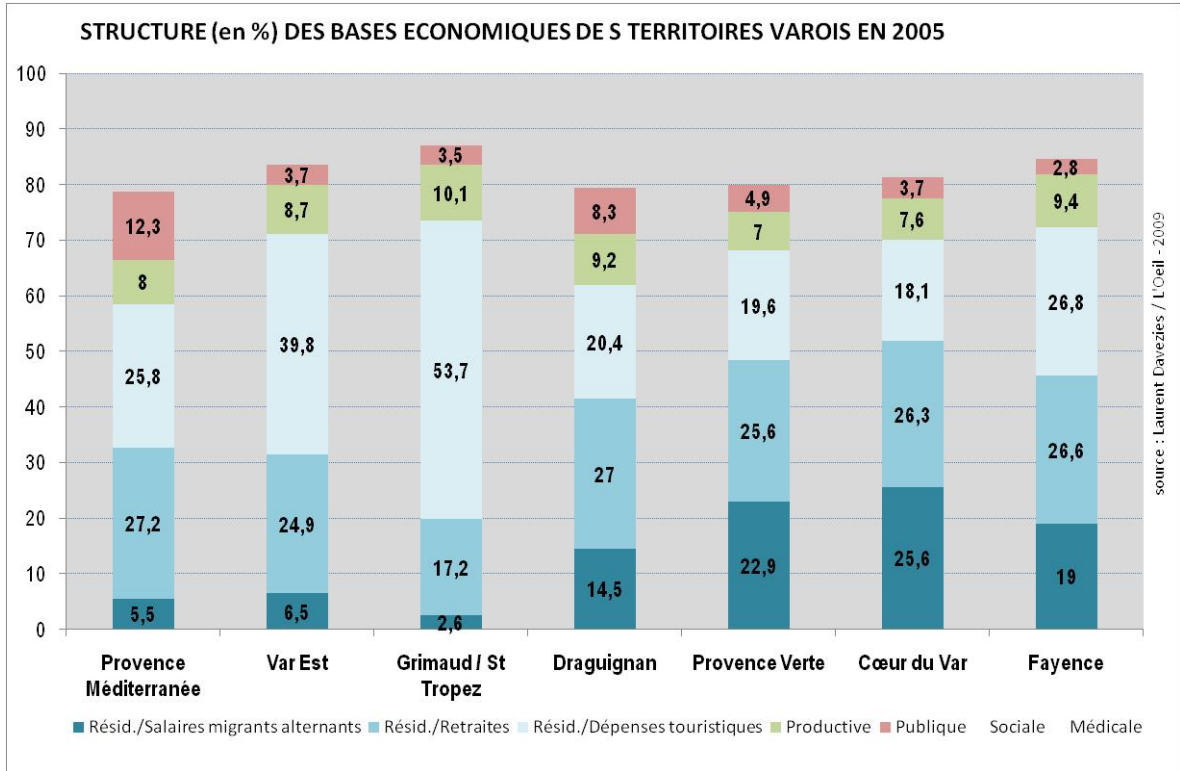
Le poids de la base productive est souvent en rapport avec la part des emplois productifs dans l'ensemble des emplois. Ceux-ci (en agrégeant agriculture, industrie et service aux entreprises) concentrant 22% de l'emploi dans Cœur du Var, soit paradoxalement un des niveaux les plus forts des SCoT varois.

Ce qui fait la spécificité de Cœur du Var est le poids important de l'emploi agricole, avec 9%. C'est le niveau le plus élevé. Pour le reste, les autres composantes de l'emploi productifs sont elles sous-représentées dans l'industrie (7% niveau le plus faible après Draguignan) comme dans les services aux entreprises (6% niveau le plus faible des sept territoires étudiés).

L'emploi agricole lié à la forte implantation de la viticulture dans le territoire est par nature moins porteur de plus-value par tête que l'industrie ou les services aux entreprises. C'est ainsi que le poids de la base productive est en retrait des autres SCoT Varois. Mais le rôle de l'agriculture va au-delà de la simple production de revenus à court terme puisque les paysages et les produits tirés de cette activité contribuent fortement à l'attractivité et à la préservation de l'identité du territoire.

Éléments du débat

- Quelles perspectives pour la sphère productive ?
 - Agriculture / agroalimentaire
 - Industrie
 - Services aux entreprises
- Quelle mise à profit de la situation centrale de Cœur du Var, hormis la logistique ?



V. Une base publique presque marginale

Une base publique très faible (moins de 5%) sauf dans Provence Méditerranée et à Draguignan

L'ensemble des revenus versés aux fonctionnaires d'Etat, des collectivités territoriales, hôpitaux publics et aux militaires représente une part relativement faible des bases économiques des territoires varois, surtout comparée aux bases résidentielles. Cette part se situe, située entre 3% et 12%. En fait, il faut distinguer deux groupes :

Le premier, composé de Draguignan et de Toulon pour lesquelles cette part est respectivement de 8% et 12%, du fait de la forte présence de la Défense, Armée de Terre à Draguignan et Marine à Toulon. S'y ajoute le statut de sous-préfecture et de Préfecture qui permet à ces deux agglomérations de concentrer bon nombre de fonctions de représentation de l'état et d'équipements et de services publics eu égard à la taille de ces agglomérations. Enfin, ne l'oublions pas, le statut d'ancienne préfecture de Draguignan fait que certaines composantes des administrations départementales y sont encore localisées.

Une situation de la base publique dans Cœur du Var en retrait, qui se relie à l'absence de grands équipements publics ou d'administration publique importantes

Le deuxième groupe dans lequel se situe le groupe formé des onze communes de Cœur du Var voit une part de la base publique coincée entre 2,8% et 4,9%. Cœur du Var se situe à 3,7%, guère éloigné de Grimaud-Saint-Tropez et de Var Est.

Seule Provence Verte se distingue un peu du fait de la présence de la Sécurité civile à Brignoles et également de certains services de l'Etat (du fait du statut de sous-préfecture de Brignoles) ainsi que de la présence d'un centre hospitalier.

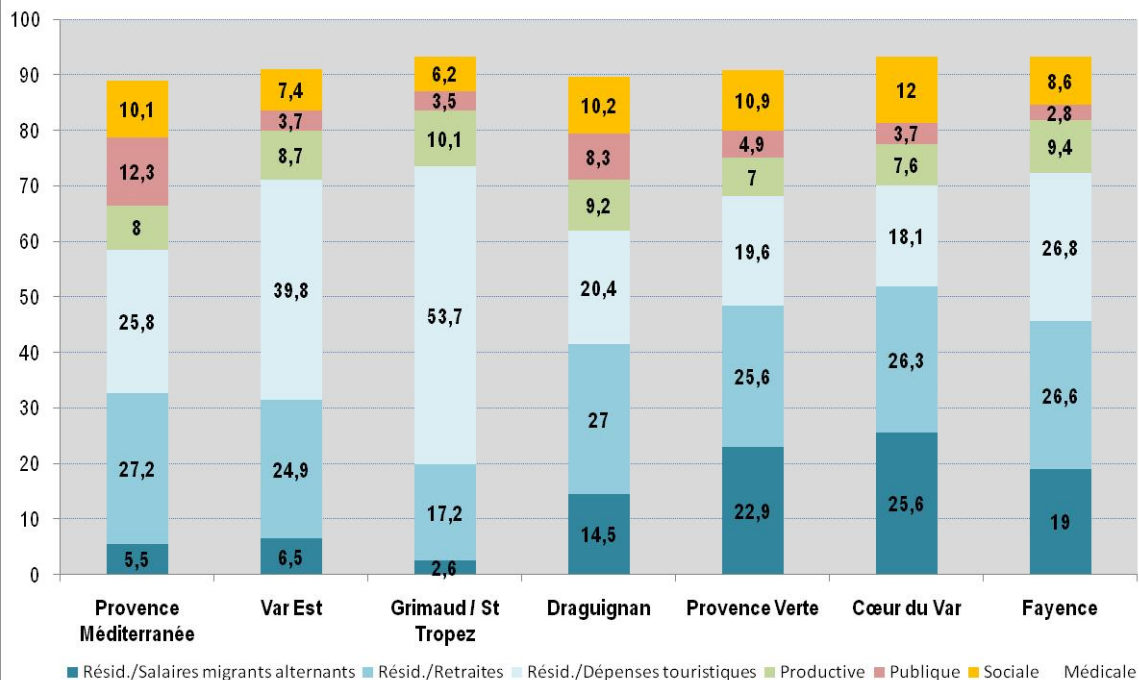
C'est toute la différence avec Cœur du Var au poids démographique relativement faible par rapport à ses deux voisins que sont Provence Verte et la Dracénie. La seule présence de l'EAALAT et de l'Hôpital local départemental au Cannet et au Luc ne suffisent pas à asseoir une présence forte de la base publique dans la structure économique de Cœur du Var. Surtout, la plupart des services publics sont localisés en dehors de son territoire, sur les deux ensembles cités précédemment et parfois même dans Provence Méditerranée.

Coeur du Var semble encore équipé comme un territoire rural alors que les 25 dernières années ont vu un accroissement considérable de sa population (+75%). Mais c'est aussi ces dernières années que la logique de rationalisation de l'organisation territoriale des services publics s'est affirmée avec le plus souvent des effets de reconcentration qui ne bénéficie pas souvent aux nouveaux territoires urbains.

Eléments du débat

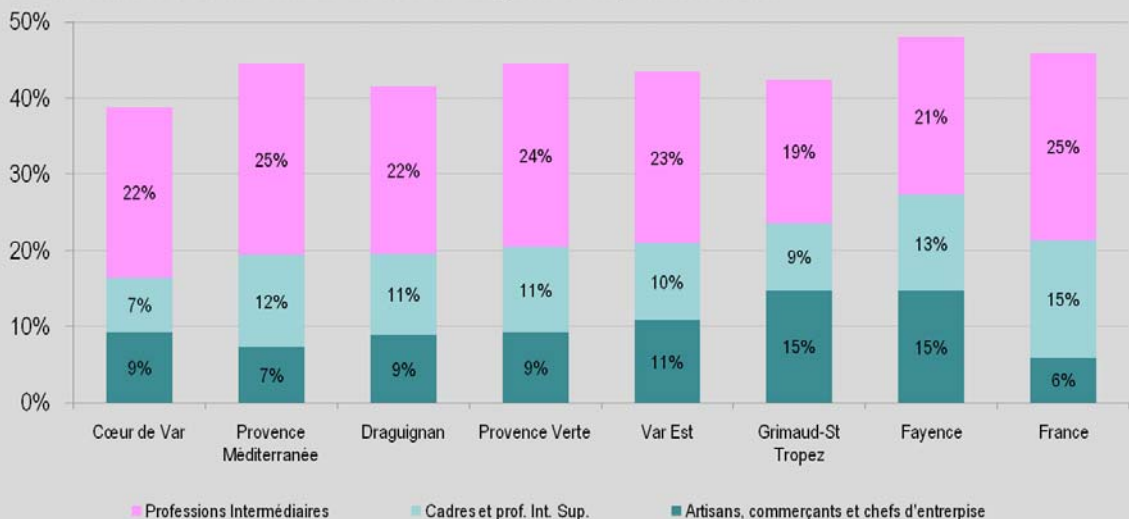
- La faible densité de l'offre d'équipements et services publics : quel(s) seuil(s) démographique(s) pour atteindre un plancher nécessaire ?
- Comment maintenir et développer les équipements et services publics existants sur le territoire face aux logiques de reconcentration ?
- Quel rôle et potentiel de développement de l'EAALAT, directement et indirectement ?

STRUCTURE (en %) DES BASES ECONOMIQUES DE S TERRITOIRES VAROIS EN 2005



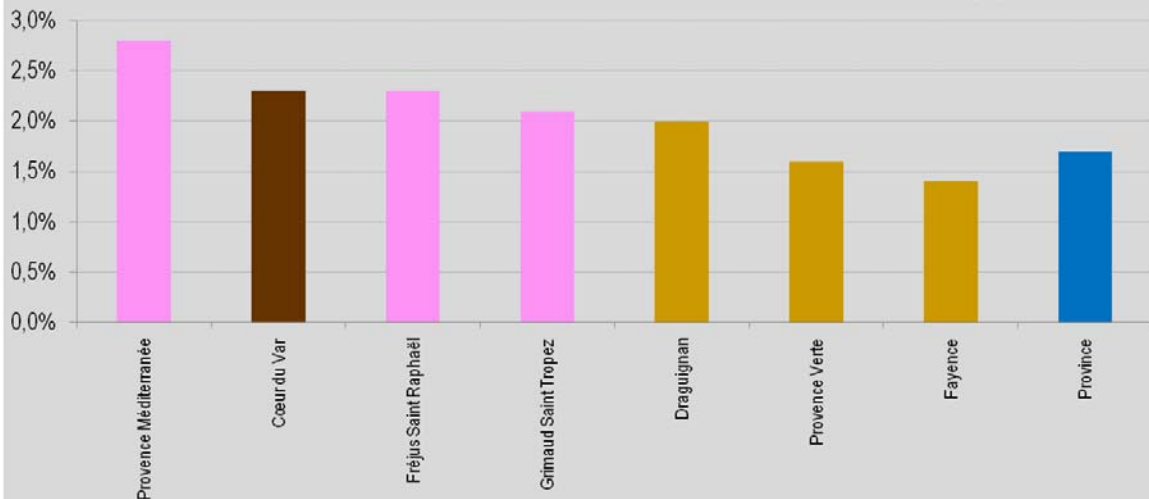
source : Laurent Davezies / L'Oeil - 2009

Part 2006 dans le total des actifs de différentes catégories socioprofessionnelles



Source: INSEE recensement de la population 2006

Part des allocataires du RMI sur la population en 2004



Source Laurent Davezies / L'Oeil

VI. Une base sociale moins marginale qu'ailleurs

Une base sociale qui va du simple (Grimaud / Saint-Tropez) au double (Cœur du Var)

La base sociale est composée de la plupart des revenus de redistribution, RMI, allocations chômage, prestations familiales et allocations logement... Ces différents revenus représentent une part non négligeable, de 6% à 12% de la base économique des territoires varois. Cette part est extrêmement variable.

Le minimum est atteint à Grimaud Saint-Tropez avec 6%, tandis que le maximum de 12% est enregistré dans Cœur du Var, légèrement au dessus de Provence Verte (11%) et de Provence Méditerranée et la Dracénie (10%).

Le profil des actifs vivant dans le territoire de Cœur du Var est le moins marqué par les CSP aisées ou intermédiaires...

Beaucoup d'éléments très disparates rentrent en jeu dans l'intensité de la base sociale sur un territoire. Cœur du Var les cumule à peu près tous mais se distingue de ses voisins proches (à la fois géographiquement et dans le niveau de la base sociale) par une part significativement plus importante du poids des prestations familiales et des prestations logements. Cela se relie à la fois à une présence très marquée des familles avec jeunes enfants et à des profils sociaux démographiques (et donc des revenus) modestes.

Le poids des PCS moyennes et supérieures (professions intermédiaires, cadres, artisans, commerçants et chefs d'entreprise) ne représente en effet que 38% de l'ensemble des actifs résidents, tandis qu'il se situe entre 42% et 48% dans les autres territoires varois. C'est surtout la sous-représentation des cadres qui explique ce profil modeste des actifs de Cœur du Var même si des écarts existent selon les communes.

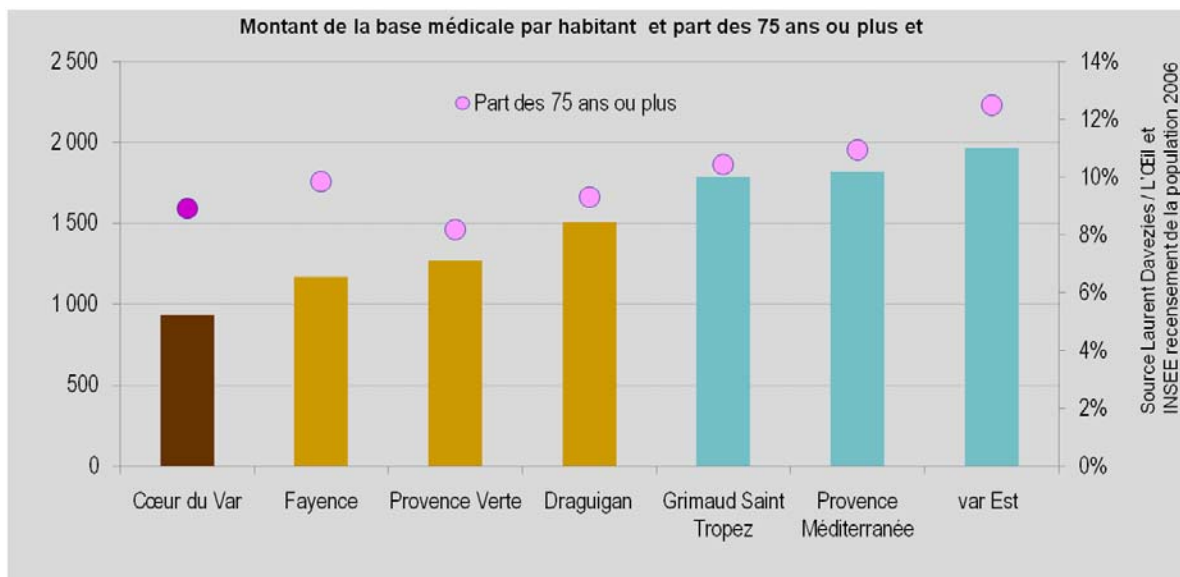
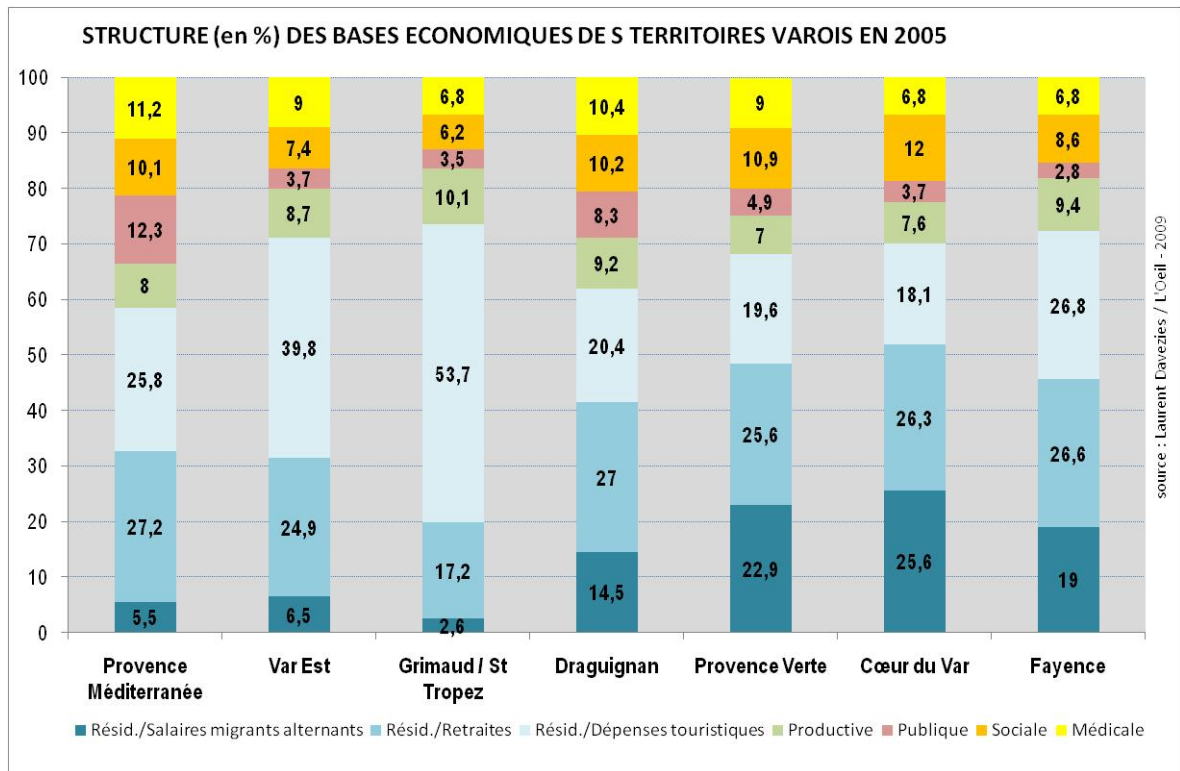
...et Cœur du Var enregistre une précarité plus forte que celles des autres territoires varois

Si l'on considère la seule précarité, au travers de la part des allocataires de RMI dans la population, Cœur du Var se situe à un niveau élevé mais derrière celui que l'on mesure sur le territoire de Provence Méditerranée. Ces chiffres datent de 2004 mais, en termes de comparaison avec les territoires voisins, Cœur du Var semble connaître le même niveau de difficulté que les agglomérations littorales. Dans celles-ci, la précarité structurelle de la situation des actifs s'explique par un bassin d'emploi marqué par le tourisme, l'intérim et des situations de précarité familiale plus fréquentes.

D'autres investigations seraient à mener pour d'abord actualiser ce constat qui commence à dater et surtout mieux comprendre la nature de la précarité dans Cœur du Var, au regard de ce que l'on peut rencontrer chez ses voisins.

Éléments du débat

- Une précarité en lien avec la nature des emplois exercés sur place et ailleurs
- Des profils d'arrivants plus précaires et plus familiaux ?
- Quelle politique de peuplement ? quels nouveaux emplois ?



VII. Une base médicale en retrait

Une base médicale resserrée, entre 7% et 11%...

La base médicale, souvent agrégée à la base sociale, correspond à l'ensemble de la consommation médicale dans un territoire, mesurée au travers des remboursements de soins, de pharmacie ou encore d'actes biologiques. Cette ressource, pas forcément très visible, représente tout de même 7% à 11% des bases économiques locales.

Cœur du Var, Grimaud-Saint Tropez et Fayence sont les territoires où ce niveau est le plus faible, tandis qu'il dépasse 10% à Draguignan et dans Provence Méditerranée. La présence de grands équipements de santé explique une partie des différences en structure au niveau local.

... très hétérogène en volume, en lien avec la structure par âge

Mais s'y rajoute également un lien avec la structure par âge, qui devient évident si l'on examine l'importance de la base médicale non plus en pourcentage mais en euros annuels perçus par habitants.

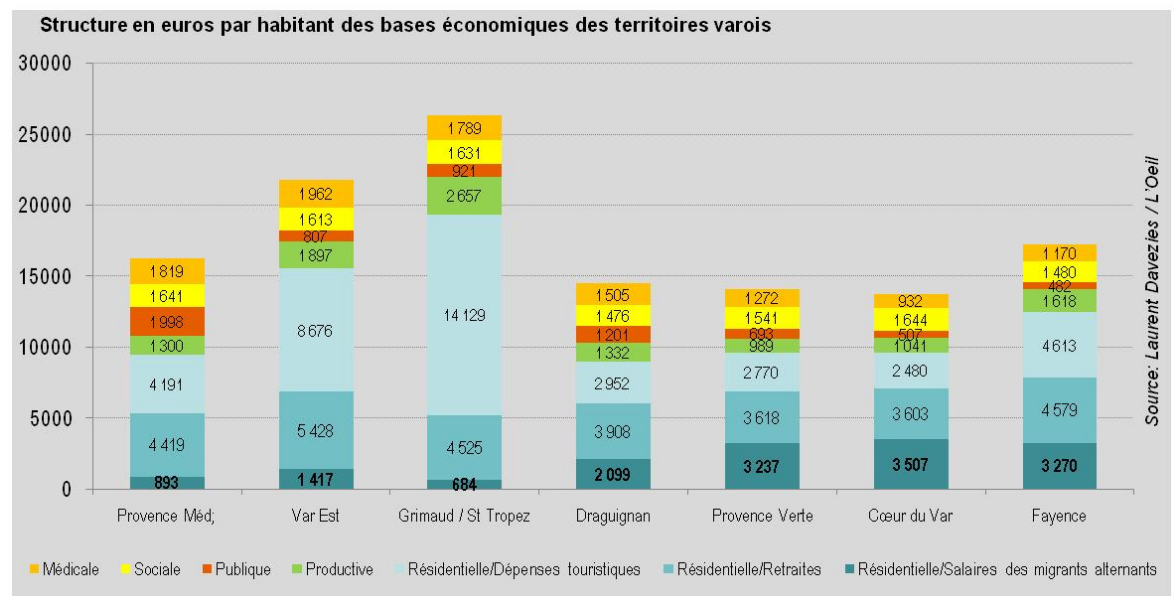
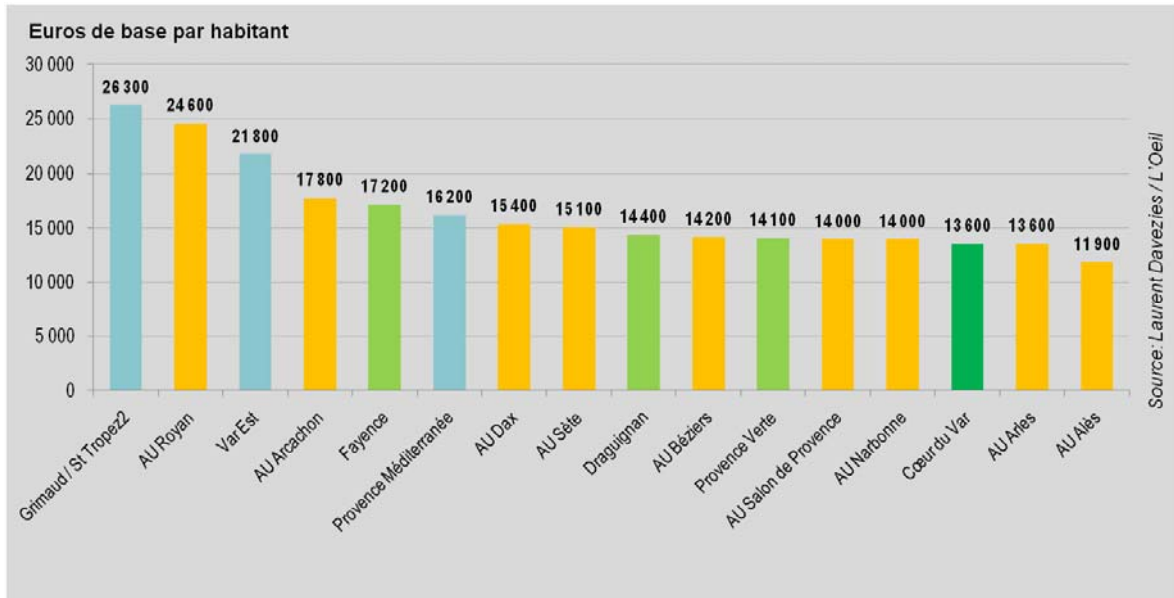
Si l'on classe dans l'ordre croissant ce montant et qu'en parallèle on indique la part des personnes âgées de 60 ans ou plus, se dessine une nette corrélation. Celle-ci souligne que plus le poids des personnes âgées plus le montant des retours en termes de dépenses médicales est élevé. Il y aurait presque une sorte de « double avantage » résidentiel en termes de ressources stricto sensu à une forte présence locale de personnes âgées : un montant élevé de pensions de retraites, droits souvent acquis ailleurs et un montant lui aussi important des dépenses et remboursements de santé.

Dans ce registre, Cœur du Var apparaît nettement en retrait de nombre de territoires varois, en particulier littoraux, de part sa proportion pour l'instant faible de personnes âgées.

Par ailleurs, le recours aux soins est moins important dans les populations modestes. Cette relative faiblesse de la base médicale trouve donc également une explication dans le profil social moyen des habitants de Cœur du Var.

Éléments du débat

- Quels équipements de santé implanter ?
- Des liens à creuser avec l'accueil des retraités (accessibilité du territoire, foncier encore raisonnable, main d'œuvre locale) ?
- Les actifs de Cœur du Var qui travaillent ailleurs dans ces domaines : explorer le potentiel déjà résidant dans Cœur du Var pour développer de l'activité basée sur des ressources endogènes...



VIII. Un niveau de « performance » qui pose question

Les structures des bases économiques des territoires varois apparaissent homogènes surtout lorsqu'elles sont comparées à celles de territoires de taille équivalente, avec en particulier une prédominance écrasante de la composante résidentielle. Quelques différences néanmoins émergent notamment dans ces bases résidentielles du point de vue du poids respectifs des pensions de retraites, des dépenses touristiques ou encore des salaires de migrants alternants. Des écarts émergent aussi en particulier dans le poids des bases publiques avec les déterminants forts que sont le poids démographique et le statut de centralités que jouent certains territoires.

Coeur du Var apparaît comme extrêmement dépendant des salaires de migrants alternants et, dans une mesure moindre que ses voisins, des pensions de retraités et des dépenses touristiques. Sont aussi en retrait les bases publiques et médicales alors que la base sociale y occupe une place plus forte qu'ailleurs.

Cette ébauche de conclusion doit être complétée par une autre dimension, celle des volumes de ressources captées par un territoire. Bien sûr, ceux-ci doivent être relativisés par le nombre d'habitants qu'on y rencontre. Mais ce seul exercice mené sur les territoires varois renforce certains contrastes, déjà perceptibles en structure.

Des niveaux de « performance » très différents selon les territoires...

L'ensemble des montants des bases d'un territoire rapporté à son nombre d'habitants décrit ce qui peut être compris comme le niveau de performance d'un territoire à capter de la ressource. Cette richesse captée à l'extérieur peut en repartir très vite mais, à un moment donné, ces montants ont « traversé » et circulé plus ou moins longtemps dans le territoire, faisant fonctionner l'économie locale.

Dans ce registre, Cœur du Var apparaît assez en retrait, avec un montant annuel capté de 13.600 euros par habitant, soit le niveau le plus faible des territoires de SCoT varois, entre les valeurs enregistrés à Arles ou à Narbonne. Provence Verte et Draguignan ne sont pas très éloignés de Cœur du Var avec un niveau un peu au-dessus de 14.000 euros par an et par habitant. La différence est par contre très perceptible avec les territoires littoraux de Grimaud-Saint-Tropez et Fréjus-Saint Raphaël qui culminent au dessus de 21.000 euros, encadrant proches d'un autre territoire touristique plus lointain comme celui de Royan. Provence Méditerranée et Fayence se situent quant à eux autour de 17.000 euros par an et par habitant.

... ainsi qu'au sein de chaque base

Ce classement varois, replacé dans le contexte des territoires du littoral français, fait apparaître une sorte de prime assez marquée pour les territoires touristiques, comme si pour ceux à base résidentielle, le véritable avantage comparatif résidait dans l'accueil d'une population saisonnière, supplémentaire qui démultiplie les gains.

En regardant dans le détail des montants, les différences entre territoires sont très ténues en termes de bases sociale, de pensions de retraites ou encore de base médicale. Les principaux écarts, sur des montants structurants des bases concernent la base publique et surtout les salaires de migrants alternants et les dépenses touristiques. Le contraste est particulièrement saisissant entre Cœur du Var et Grimaud-Saint-Tropez : un rapport de cinq pour un concernant le montant perçu par habitant provenant de salaires de migrants alternants, tandis qu'il est de un pour cinq en termes de dépenses touristiques perçues.

Ainsi, le montant annuel par habitant des dépenses touristiques faites dans Grimaud-Saint-Tropez (14.100 euros/hab/an) dépasse à lui tout seul l'ensemble des bases par habitants de Cœur du Var (13.600€) ! Ce constat semble montrer qu'une marge de progrès majeure pour Cœur du Var est le développement d'une offre et d'une image touristique, qui, peut apporter de la ressource au territoire, même s'il ne faut pas espérer arriver au niveau de ses voisins littoraux comme Grimaud-Saint-Tropez ou Fréjus-Saint Raphaël. La comparaison avec Fayence semble peut-être plus pertinente pour Cœur du Var : 4613€ pour les dépenses touristiques, soit le double de Cœur du Var aujourd'hui.



Président de l'AU[dat] : Robert BENEVENTI
Directeur de la publication : Daniel DROZ-VINCENT
Rédaction : Marc ESPONDA
Conception graphique : Cora LONGO
Photographies : Claire ACCOSSANO (Cœur du Var)



Parc Technopole Var Marin – 293 route de la Seyne-sur-Mer
83190 OLLIOULES – Tel : 04.94.62.20 .71. – Fax : 04.94.62.11.57.
audat@wanadoo.fr